

B O U R G



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





Sommaire



Édito	3
Qui sommes-nous ?	4
Les temps forts	8
Bourg Habitat au service des locataires et demandeurs	12
Bourg Habitat au service des territoires	16
Réalisations 2020 et perspectives	
Bourg Habitat, des femmes et des hommes engagés !	22
Résultats financiers et indicateurs	27



Directrice de la publication :
Marine DANIEL-CHOSSON

Conception - rédaction :
Bourg Habitat

Crédits photos :
Bourg Habitat sauf mention contraire / AdobeStock / Freepik

Imprimé en 500 exemplaires par :
Imprimerie Faurite - Juin 2021

Tirage :
500 exemplaires



2020 a été une année particulière à bien des égards.

Si l'épidémie de coronavirus a largement impacté l'organisation et les modes de fonctionnement de Bourg Habitat, nos équipes ont su très rapidement s'adapter pour maintenir leur engagement au service des locataires. De cette période, nous avons à cœur de conserver notre réactivité et la solidarité dont nous avons fait preuve les uns envers les autres, mais aussi en direction de nos publics les plus en difficulté. Ce rapport d'activité démontre à quel point les collaborateurs de Bourg Habitat sont restés mobilisés tout au long de l'année, en lien avec l'ensemble des entreprises, partenaires et financeurs engagés à nos côtés, au quotidien.

Malgré ce contexte, Bourg Habitat a tenu ses engagements en matière de construction et de réhabilitation. Niveau réhabilitation, un important chantier s'est terminé en début d'année à Bourg-en-Bresse. Grâce au soutien de nombreux partenaires, les 11 bâtiments et 168 logements du secteur « Terre des Fleurs » ont été rénovés en profondeur. D'autres opérations se sont poursuivies, notamment sur le secteur « Challes », avec toujours l'objectif de proposer des logements plus agréables à vivre pour nos locataires et d'améliorer le niveau de performance énergétique de notre patrimoine. En fin d'année, ce sont certaines de nos opérations de construction qui ont été réceptionnées à Bourg-en-Bresse, Marsonnas, Bresse-Vallons et Saint-Denis-lès-Bourg, validant encore un peu plus notre capacité à agir sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

En septembre, les orientations du nouveau Conseil d'administration ont été présentées. S'appuyant sur l'expertise acquise depuis maintenant plus de 90 ans par Bourg Habitat, la nouvelle gouvernance a défini un projet ambitieux pour notre organisme et de nouvelles priorités d'action : la proximité et la réactivité au service des habitants, l'intégration de la transition écologique dans nos modes de fonctionnement et la réhabilitation de notre patrimoine ; le tout dans le respect de nos équilibres financiers. D'importantes opérations vont rythmer les prochaines années de Bourg Habitat, notamment le projet de rénovation urbaine du Pont des Chèvres mené avec la Ville de Bourg-en-Bresse et la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, ou encore le projet de restructuration du quartier des Vennes.

A une échelle différente, notre projet de Société de Coordination mené de manière partenariale avec les Offices d'Ardèche Habitat, MACONhabitat et OPHEOR s'est concrétisé en décembre 2020 avec le dépôt de notre dossier de demande d'agrément pour « SC Amplitudes ».

Après une année 2020 remplie d'incertitudes, dont certaines persistent aujourd'hui, une nouvelle ère s'ouvre pour notre organisme. Et nous le savons prêt à répondre aux enjeux de demain !



Isabelle Maistre,
Présidente de Bourg Habitat

Marine Daniel-Chosson,
Directrice Générale de Bourg Habitat

Qui sommes-nous ?

Bourg Habitat est l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B). En tant que bailleur social, Bourg Habitat assure une mission de service public et d'intérêt général avec l'ambition de pouvoir proposer des logements de qualité aux loyers abordables à tous les ménages qui peinent à se loger dans les conditions du marché.

Dès 2018, en réponse à la loi ELAN, Bourg Habitat a entamé un rapprochement avec Ardèche Habitat, MACONhabitat et OPHEOR afin de créer une **société de coordination**. Déposé fin 2020, le dossier de demande d'agrément a depuis été validé par le Ministère, actant ainsi la création de **SC Amplitudes**.

Bourg Habitat est par ailleurs membre de l'**Aura-Hlm 01**, association des bailleurs de l'Ain créée en mars 2020.

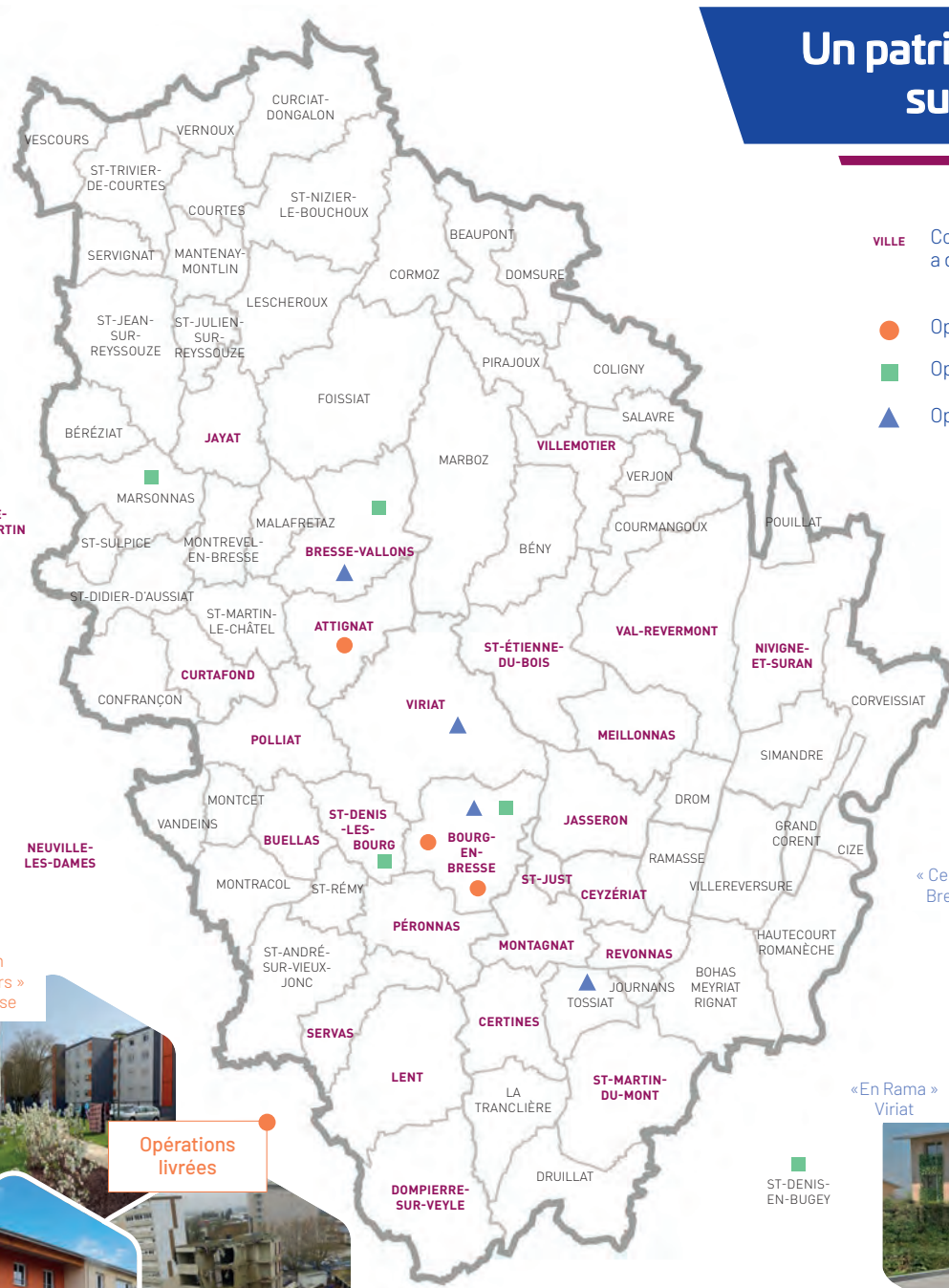
En quelques chiffres



Organigramme



Un patrimoine implanté sur 30 communes



VILLE Communes où Bourg Habitat a du patrimoine

- Opérations livrées en 2020
- Opérations en cours en 2020
- ▲ Opérations à lancer en 2021

Opérations à venir



« Centre-Village » Bresse-Vallons

© Grégoire Magnien

« En Rama » Viriat



© Grégoire Magnien

« Le Hameau de la Reyssouze » Tossiat



© ArtBel Architecte



© Christophe Pasdeloup

9 chantiers de réhabilitation pour 409 logements concernés Bourg-en-Bresse

Réhabilitation « Terre des Fleurs » Bourg-en-Bresse



Opérations livrées

Démolitions « Pont des chèvres » Bourg-en-Bresse



Vennes 3 Bourg-en-Bresse



Agora (Bat. 3 et 4) Attignat



Le Clos du Verger Marsonnas



Opérations en cours



Réhabilitation « Allée de Challes » Bourg-en-Bresse

Le Clos de l'érable 3 Saint-Denis-lès-Bourg



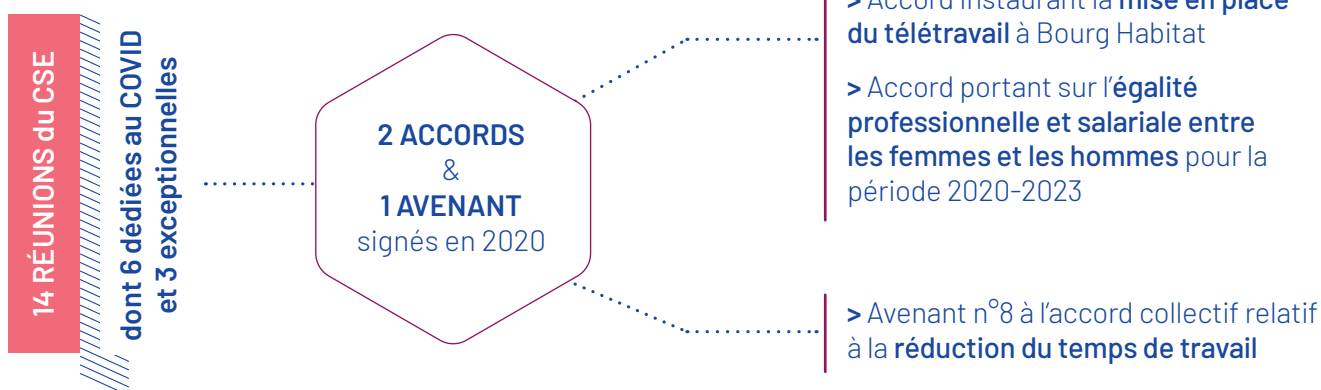
Le Petit Bosquet 2 Bresse-Vallons



« Le Republic » Saint-Denis-en-Bugey



Vie sociale de l'organisme



Les instances de gouvernance



- ✓ 4 RÉUNIONS
du Conseil de Concertation Locative (CCL)
- ✓ 5 RÉUNIONS
de la Commission d'appel d'offres (CAO)
pour 67 marchés attribués
- ✓ 37 RÉUNIONS
de la Commission d'Attribution des Logements (CAL)

Une gouvernance renouvelée en 2020



Suite aux élections municipales et à l'installation du nouveau Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, le conseil d'administration de Bourg Habitat a été en partie renouvelé. Il est composé de **23 membres à voix délibérative** et de **3 membres à voix consultative** :

Elus de la collectivité de rattachement :

Madame Isabelle MAISTRE, Présidente
Monsieur Andy NKUNDIKIJE, Vice-Président
Monsieur Guillaume FAUVET
Madame Yvonne GAHWA
Madame Valérie GUYON
Monsieur Christian VOVILIER

Personnes qualifiées nommées par la collectivité :

Monsieur Emmanuel MONNET
Monsieur Pierre PERDRIX
Monsieur Jacques FELIU
Madame Françoise MABBOUX
Madame Marie-France SARBACH

SUITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Elus d'une autre collectivité :

Monsieur Pascal COLLIGNON
Monsieur Jean-Yves FLOCHON

Représentants des organismes socio-professionnels :

Monsieur Cyril LESPINASSE (CGT)
Madame Nicole CHATOT (UDAF)
Madame Denise DUMONTET (CAF)
Madame Sophie VARLET (Action Logement)
Monsieur Jacky GUERAUD (CFDT)

Représentant l'insertion :

Monsieur Dominique MACQUART (Tremplin)

Représentants élus des locataires :

Monsieur Charles-André BRUN (INDECOSA-CGT)
Madame Marie-Claire PICARD (INDECOSA-CGT)
Madame Monique GREFFERAT (CSF)
Monsieur Mustapha SAÏDI (AFOC)

Assistent au Conseil d'Administration avec voix consultative :

Madame Béatrice NEEL, Cheffe du service habitat et construction de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain
Monsieur Antoine BAUTAIN, Secrétaire du Comité social et économique de Bourg Habitat
Madame Marine DANIEL-CHOSSON, Directrice Générale de Bourg Habitat

Sous la responsabilité de sa Présidente, le Conseil d'administration de Bourg Habitat définit la politique générale de l'organisme. Il vote le budget, approuve les comptes et détermine les priorités d'actions en fonction des possibilités financières. Il décide des programmes de construction et de réhabilitation. Il fixe le niveau des loyers, en application de la réglementation en vigueur.

Une nouvelle Présidente pour le Conseil d'administration...

Le vendredi 4 septembre 2020, les membres du Conseil d'administration ont procédé à l'élection de la nouvelle Présidente de Bourg Habitat. **Et c'est Isabelle Maistre qui a été élue**, à l'unanimité. A 33 ans, cette burgienne d'origine succède ainsi à Denise Darbon et devient le 14^e Président de Bourg Habitat. Déjà Maire Adjointe à Bourg-en-Bresse (2014-2020), et membre du Conseil d'administration de Bourg Habitat de 2014 à 2017, elle est, depuis mai 2020, 1^{ère} adjointe à la mairie de Bourg-en-Bresse en charge de la transition écologique et des espaces publics ; et 5^e vice-Présidente de la CA3B, déléguée aux transports et aux mobilités.



... et 3 orientations complémentaires pour Bourg Habitat !

En tant que bailleur social, Bourg Habitat assure une mission de service public : le logement social et réinvesti les loyers versés par ses locataires pour mener à bien ses différentes missions :

- Loger les « Grands Burgiens » en proposant des logements de qualité, des résidences où il fait bon vivre et un cadre de vie soigné et attractif ; tout en favorisant les parcours résidentiels.
- Veiller à la satisfaction de nos locataires et les accompagner au quotidien grâce à un service de proximité efficace, disponible et à l'écoute.
- Aménager les villes et villages de l'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, tout en veillant à respecter les grands équilibres territoriaux.
- Construire des logements diversifiés, adaptés aux besoins du territoire et de ses habitants.
- Entretien du patrimoine existant.

L'ambition de Bourg Habitat est d'offrir à tous ceux qui en ont besoin un logement de qualité au loyer abordable. Au-delà de cette ambition, le Conseil d'administration a proposé trois orientations complémentaires pour les années à venir :

- ✓ Aller plus loin dans la proximité et la réactivité au service des locataires ;
- ✓ Assurer la soutenabilité financière de l'organisme ;
- ✓ S'engager davantage dans la transition écologique, au niveau de nos projets de construction et de réhabilitation ou dans nos pratiques quotidiennes.

Les temps forts 2020

10 JANVIER



Dernière cérémonie des vœux pour Denise Darbon

Collaborateurs, administrateurs et élus du territoire étaient conviés à l'auditorium de Péronnas le 10 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux de Bourg Habitat. Pour son dernier discours de vœux, Denise Darbon a insisté sur la **nécessité de maintenir la proximité entre Bourg Habitat et ses locataires en leur proposant un accompagnement constant** ; des mots qui ont pris un sens nouveau en mars avec les mesures de confinement liées à la crise sanitaire du coronavirus.

Marine Daniel-Chosson, Directrice Générale, est ensuite revenue sur l'année écoulée, riche en événements avec les 90 ans de l'Office, mais aussi sur les nombreux projets à venir, en soulignant l'importance de **bien identifier nos priorités** !

Puis, les 18 collaborateurs qui ont rejoint Bourg Habitat en 2019-2020 ont été invités à venir sur scène ainsi que les 3 jeunes retraités de l'année qui ont été remerciés pour leur engagement au service de Bourg Habitat.

Tous ont alors laissé la place à Mathieu Grant, magicien mentaliste qui a présenté son spectacle vivant et participatif, construit autour de plusieurs animations et performances. Comme habituellement, la cérémonie des vœux s'est terminée autour d'un cocktail convivial.

16 JANVIER



Une concertation pour imaginer la future aire de jeu du secteur « Terre des Fleurs »

Alors que les travaux de réhabilitation des 168 logements du quartier s'achèvent et que le chantier de remplacement des réseaux et de réfection des voiries démarre, Bourg Habitat a décidé de poursuivre la concertation auprès des habitants pour l'aménagement de la future aire de jeux du secteur. Après le questionnaire diffusé l'été dernier, un **atelier de concertation** a été organisé et animé par les équipes du pôle communication. En groupe, les participants ont imaginé leur « aire de jeu idéale » en positionnant sur une carte les aménagements souhaités, dans le respect du budget disponible.

21 FÉVRIER



Les métiers du nettoyage à l'honneur !

Pour le recrutement des employés d'immeubles en charge du nettoyage de ses résidences, Bourg Habitat organisait jusqu'à présent 2 à 3 jobdating par an. En 2020, changement de formule ; mais toujours avec la volonté d'aller au-delà des processus traditionnels de recrutement avec CV et lettre de motivation. L'**après-midi « découverte des métiers du nettoyage »** a réuni une centaine de participants. Le rendez-vous était donné directement dans un hall d'immeuble pour expliquer aux candidats les tâches à effectuer et présenter les conditions réelles d'exercice. En plus des responsables ressources humaines et régie de nettoyage, deux employées d'immeubles ont présenté leur métier et les techniques de nettoyage avant de répondre aux questions. Des entretiens plus traditionnels ont ensuite été organisés avec les personnes retenues.

09 MARS



Scannez le QR code pour revivre en 3 minutes l'étape des premières déconstructions !

La rénovation urbaine démarre au Pont des Chèvres !

Le 20 juillet 2020, Bourg Habitat signait la convention de rénovation urbaine pour la transformation du quartier du Pont des Chèvres à Bourg-en-Bresse, aux côtés de la Ville et de la Communauté d'agglomération. **Dès le mois de mars, le projet est entré dans sa phase opérationnelle pour Bourg Habitat qui a lancé, de manière anticipée, la déconstruction de 3 bâtiments sur le quartier.** Stoppés par le confinement, les travaux ont repris courant avril et c'est finalement fin mai que la pelle mécanique est arrivée sur site, place Alphonse Dupont, pour assurer la démolition des deux premiers immeubles. Quelques semaines auront suffi pour mettre à terre ces immeubles et remettre en état la parcelle qui accueillera prochainement la maison du cirque. Les équipes ont ensuite basculé sur la place Loiseau pour assurer le curage, le désamiantage et la déconstruction d'un bâtiment de 29 logements.

Au total, le projet représente un investissement de plus de 70 millions d'euros dont 20 millions d'euros pour Bourg Habitat qui assurera notamment la réhabilitation de 705 logements.

16 MARS



Face au confinement, Bourg Habitat entre continuité de service et protection des publics !

En réponse à la crise sanitaire, Bourg Habitat a adapté son activité et pris de nombreuses mesures pour **accompagner ses salariés, maintenir un lien avec ses locataires, notamment les plus vulnérables, et soutenir l'activité économique**, notamment :

- le déploiement de campagnes d'affichage, d'appels téléphoniques, de SMS ; la mise en ligne d'un chatbot dédié et l'alimentation de notre site internet et de nos comptes sur les réseaux sociaux pour informer les locataires régulièrement et dès que nécessaire ;
- la mise à disposition d'équipements spécifiques pour nos équipes de proximité et l'ajustement de leurs prestations de nettoyage des parties communes et de veille technique ;
- la mise en place d'un dispositif d'appels téléphoniques hebdomadaires à destination de nos locataires âgés de plus de 70 ans pour prendre des nouvelles et les sensibiliser aux gestes barrières ;
- l'organisation du challenge #JeBougeChezMoi pour les collaborateurs et les locataires du 20 avril au 10 mai, avec du contenu instructif, des défis photos et vidéos, des objectifs de pas à réaliser, des quiz de culture générale... ;
- etc.

Retrouvez nos actions liées à la période Covid tout au long de ce rapport.

12 MAI



C'est la reprise sur site !

Après près de 2 mois de confinement, Bourg Habitat a activé son plan de reprise progressive des activités sur site dès le mardi 12 mai. **Dans nos bureaux, les effectifs ont été répartis en deux équipes qui alternaient travail sur site et travail à domicile.** Les locaux ont été aménagés pour assurer la sécurité de tous (affichage, matérialisation de sens de circulation, aménagement des salles de réunion...). Chaque collaborateur a reçu un **kit « prévention »** contenant deux masques en tissu réutilisables, une solution désinfectante (lingettes ou vaporisateur), un flacon de gel hydro-alcoolique et un styler nominatif. Un guide pratique a également été diffusé à l'ensemble des personnels pour présenter quelques gestes simples à adopter selon différentes situations : au bureau, pour la pause déjeuner, en salle de réunion...

JUILLET / AOÛT



Bourg Habitat repart avec la CJS !

Comme l'an dernier, Bourg Habitat a missionné la coopérative jeunesse de services (CJS) de Bourg-en-Bresse, constituée le temps d'un été, pour réaliser quelques chantiers : peinture dans les halls d'entrée et les garages, nettoyage de haies et d'espaces extérieurs, désherbage... Un cadre de vie amélioré pour nos locataires et un vrai coup de pouce pour ces jeunes coopérants à la recherche d'une première expérience professionnelle !

4 SEPTEMBRE



Isabelle Maistre, nouvelle Présidente de Bourg Habitat !

Élue à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration, Isabelle Maistre a pris la succession de Denise Darbon à la présidence de Bourg Habitat. Elle est également, depuis mai 2020, 1^{ère} adjointe à la mairie de Bourg-en-Bresse en charge de la transition écologique et des espaces publics ; et 5^e vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, déléguée aux transports et aux mobilités.

22 SEPTEMBRE



Top départ pour le challenge mobilité !

Fin 2019, Bourg Habitat s'est inscrit à la 10^e édition du challenge mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. **Le principe ? Venir au travail autrement qu'avec sa voiture individuelle !** Après un temps d'échanges autour du covoiturage et des modes de transports alternatifs organisé au siège le 11 septembre par l'ALEC 01, c'est un accueil-café qui attendait les collaborateurs le jour J, à leur arrivée au siège et à l'agence. Malgré la météo peu favorable, **23 collaborateurs ont joué le jeu** et sont venus travailler à pied, en vélo, en trottinette, en bus, en train ou en covoiturage.

Au total, ce sont plus de 315 km qui ont été parcourus en mode alternatif ce jour-là.

28 SEPTEMBRE



Un chatbot sur notre site internet

Pendant le confinement, Bourg Habitat avait testé un outil chatbot pour informer les locataires sur les dispositifs en vigueur. Plus de 550 conversations ayant été enregistrées entre mi-mars et fin juin, la direction de Bourg Habitat a décidé de pérenniser l'outil. **Le 28 septembre, un nouveau chatbot à destination des locataires a été mis en ligne sur le site internet de Bourg Habitat.** Disponible 24h/24 et 7j/7, il répond aujourd'hui à une centaine de questions concernant de nombreux sujets (modalités de contact, paiement du loyer, gestion des sollicitations...).

09 OCTOBRE



Le Conseil d'administration en visite de patrimoine

Comme chaque année, le pôle communication organisait la traditionnelle visite de patrimoine à destination des membres du Conseil d'administration de Bourg Habitat ; **un rendez-vous d'autant plus important cette année pour les administrateurs récemment arrivés au sein de nos instances de gouvernance.** A Marsonnas, Bresse-Vallons, Attignat, Saint-Denis-lès-Bourg et Bourg-en-Bresse, les chargés d'opérations de la direction du développement et du patrimoine ont présenté les chantiers qu'ils suivent au quotidien, en neuf et en réhabilitation, mais aussi certains de nos programmes livrés récemment ainsi que nos projets d'ampleur à venir à Bourg-en-Bresse, dans les quartiers des Vennes et du Pont des Chèvres.

20 NOVEMBRE



80,4% de locataires satisfaits de Bourg Habitat

C'est le résultat de la dernière enquête de satisfaction triennale menée par le cabinet d'études spécialisées EFFITEL du 7 au 29 septembre. Au total, **677 locataires ont été interrogés par téléphone sur différentes thématiques : la qualité de vie dans leur quartier, leur résidence, leur logement ; la qualité des travaux et interventions, des relations avec Bourg Habitat, de l'information...**

Au-delà de la satisfaction globale, Bourg Habitat a également fait mesurer le **taux de recommandation** et le **niveau de fidélité**. Les résultats détaillés de l'enquête ont été partagés avec la gouvernance et les collaborateurs. Un plan d'actions a été établi pour renforcer nos points forts et travailler sur différents axes d'amélioration.

07 DÉCEMBRE



20 logements livrés aux Vennes !

Conçu par le cabinet d'architecture AC3 Cropier, le programme « Vennes III » compte 20 logements, du T2 au T5, et 10 garages. Après 20 mois de travaux, cette résidence en R+2 a accueilli ses premiers locataires à la mi-décembre.

15 DÉCEMBRE



Fin des travaux pour trois nouvelles résidences à Bresse-Vallons, Marsonnas et Saint-Denis-lès-Bourg

En cette fin d'année 2020, le pôle construction-réhabilitation n'a pas chômé en assurant la réception de trois nouvelles résidences : les 4 logements du clos de l'érable 3 à Saint-Denis-lès-Bourg, les 10 logements du clos du verger à Marsonnas et les 8 logements du Petit Bosquet 2 à Bresse-Vallons. L'entrée des locataires a été effectuée en janvier 2021.

11 DÉCEMBRE



La GRC mobile arrive à Bourg Habitat !

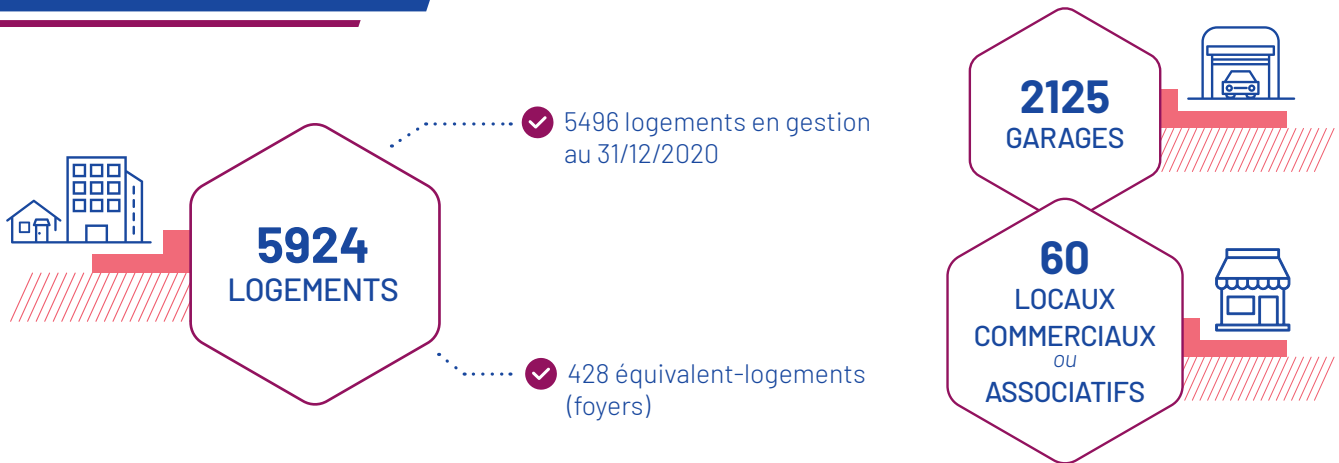
Depuis de nombreuses années, Bourg Habitat fonctionne avec un outil de Gestion de la Relation Client (GRC) qui permet notamment la création et le suivi d'affaires en lien avec les sollicitations de nos clients. En décembre, les équipes du pôle informatique ont réalisé le paramétrage de la GRC Mobile pour permettre un accès à cet outil depuis n'importe quel smartphone appartenant à la flotte mobile de Bourg Habitat. Aujourd'hui, et après une session de formation animée par ACG-SYNERGIES, l'application s'intègre parfaitement dans le quotidien de nos gardiens et de nos chargés de secteur.

La GRC Mobile permet ainsi à nos collaborateurs de terrain de développer de nouvelles compétences et de gagner en autonomie, tout en simplifiant la transmission et le partage d'informations au sein de notre organisme. Toutes les actions réalisées via l'application sont ensuite automatiquement synchronisées avec, à la clé, un **véritable gain de temps pour les équipes** mais aussi **davantage de réactivité au service des locataires.**

Bourg Habitat

au service des locataires et des demandeurs

Notre patrimoine



ZOOM covid

Maintenir la continuité de service pour nos locataires

Si les points d'accueil de Bourg Habitat ont logiquement fermé leurs portes dès le 16 mars 2020, les collaborateurs se sont mobilisés pour assurer la continuité de service et maintenir le lien avec les locataires pendant ce premier confinement, avec notamment :

- ✓ la diffusion de supports d'information (affiches, flyers, mailings) et l'alimentation en temps réel du site internet et des réseaux sociaux de Bourg Habitat.
- ✓ la mise en ligne d'un chatbot dédié, un assistant conversationnel conçu pour répondre aux questions concernant les mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. 545 conversations ont été enregistrées via cet outil entre le 18 mars et le 1^{er} juin.
- ✓ la dématérialisation de nos commissions d'attribution de logements.
- ✓ la mise en place d'un dispositif d'appels hebdomadaires à nos 1100 locataires âgés de plus de 70 ans pour prendre des nouvelles, identifier des besoins spécifiques, renseigner sur les dispositifs existants, sensibiliser sur les bons gestes à adopter... ; tout simplement être là et rompre l'isolement pour certains !

L'activité de la CAL

dont 144 pour des logements réservés
(Action Logement, contingent préfectoral,
Ministère de la Justice)

37

COMMISSIONS
D'ATTRIBUTION

1229

dossiers présentés

920

propositions de logements

424

attributions réalisées

8,55%

TAUX MOYEN DE ROTATION

76

échanges

470

départs

Nos locataires

4907

MÉNAGES

soit

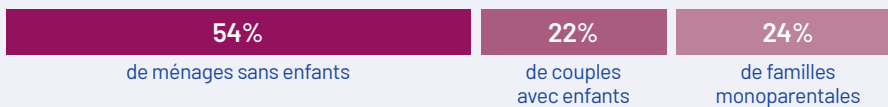
11376

OCCUPANTS

10

En moyenne,
ANS D'ANCIENNETÉ
dans le parc

Répartition par catégorie de ménages :



Répartition des ménages par âge du titulaire du bail :



58,5%

DE NOS LOCATAIRES

PERÇOIVENT

L'APL

La vacance

8,2%

TAUX DE VACANCE

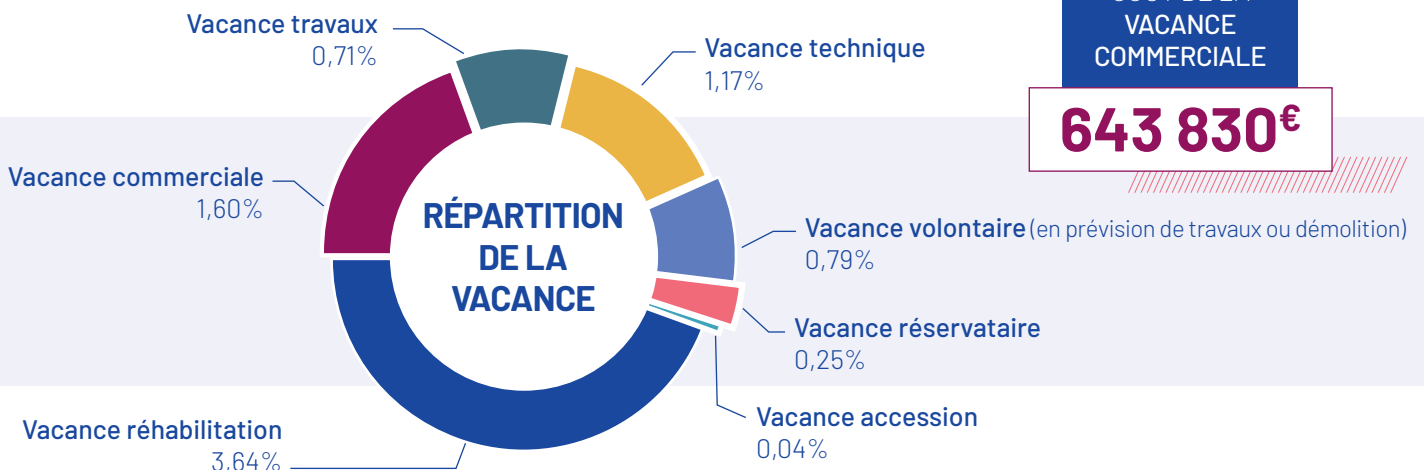
dont

1,6%

DE VACANCE COMMERCIALE

COÛT DE LA
VACANCE
COMMERCIALE

643 830€



La Direction de la Clientèle et de la Proximité se réorganise !

Dans la continuité des actions déjà menées en faveur de l'amélioration de la qualité de la relation client, Bourg Habitat a créé un nouveau service : le pôle qualité et proximité. Depuis le 1^{er} janvier 2020, il réunit la régie de nettoyage, la régie de gardiens et notre équipe de médiateurs et doit permettre une meilleure coordination de nos services de proximité.

Par ailleurs, en avril 2020, la cellule contentieux - précontentieux a été rebaptisée cellule prévention sociale et impayés pour être en adéquation davantage à ses missions et à sa philosophie d'intervention.

Bourg Habitat déploie Corel pour une meilleure gestion de la vacance

Le 30 janvier 2020, le pôle informatique présentait un nouvel outil à l'ensemble des équipes de la gestion locative. Baptisé CoRel pour Coordination Relocation, il permet d'afficher en temps réel la liste des locaux vacants et intègre de nombreuses données consolidées depuis notre logiciel-métier. Cet outil offre également la possibilité aux équipes de l'agence d'intégrer d'autres informations comme l'état du logement ou des commentaires spécifiques.

La bonne dynamique avec JESTOCKE se poursuit

En 2019, Bourg Habitat nouait un partenariat avec Jestocke.com pour la gestion d'une centaine de garages. En 2020, la bonne dynamique se confirme avec une croissance de 102% et près de 35 000 € de recettes complémentaires pour Bourg Habitat.

jestocke.com
garde-meuble entre particuliers !



A Attignat, les bâtiments 3 et 4 de l'Agora accueillent leurs premiers locataires !

Après plusieurs années de travaux et une livraison en plusieurs étapes, le chantier de « l'Agora » s'est terminé en février 2020. Début mars, les équipes de Bourg Habitat accueilleraient 18 familles pour leur emménagement dans les deux derniers bâtiments de la résidence qui en compte 4. L'Agora, c'est aujourd'hui 33 logements, du T1bis au T4, près de 950m² de surfaces commerciales mais également l'aménagement de plus de 600m² d'espace public pour le compte de la commune d'Attignat.

La régie de nettoyage intervient désormais dans les logements neufs

Mi-décembre, quatre employées d'immeubles volontaires ont assuré un nettoyage ménager des 20 logements et des parties communes de notre programme « Vennes III », fraîchement livré à Bourg-en-Bresse. Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la qualité de service, Bourg Habitat a souhaité aller plus loin que le nettoyage réalisé en fin de chantier pour faire en sorte que les futurs résidents n'aient plus qu'à poser leurs meubles en arrivant !



Bourg Habitat externalise son service d'astreinte

Depuis le 1^{er} mars 2020, l'astreinte de premier niveau est externalisée à SOFRATEL. Gratuit pour les locataires, ce service était auparavant assuré par le personnel de Bourg Habitat. En 2020, plus de 1000 appels ont été enregistrés, générant la création de près de 600 affaires. 317 appels ont été transférés à nos prestataires et 13 à l'astreinte de responsabilité.

Prévention des expulsions : le dispositif « IML Maintien » porte ses fruits !

Pour renouer le contact avec les locataires en situation d'impayé qui ne répondent pas ou plus à nos sollicitations et éviter que la situation s'aggrave et aboutisse à une expulsion, Bourg Habitat a fait le choix de lancer une expérimentation fin 2018. C'est ainsi qu'est né le dispositif « IML Maintien », fruit d'un travail partenarial entre Bourg Habitat et l'association Tremplin, en lien avec les services de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf).

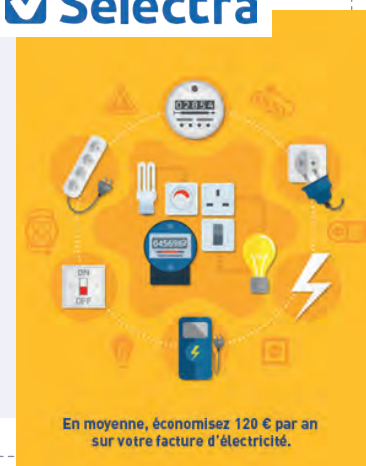
Au 31 décembre 2020, 29 diagnostics IML avaient été préconisés par la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX). 66% des ménages retenus ont été rencontrés par Tremplin dans le cadre de ces diagnostics. Ces rencontres ont abouti au transfert temporaire de 6 baux à l'association Tremplin qui a assuré 52 mois d'accompagnement des locataires concernés sur la gestion de leur budget, les démarches administratives ou encore la vie quotidienne dans leur logement.

Au final, 6 plans d'apurement ont été signés et 5 ont été ou sont respectés.

Achat groupé d'énergie : Bourg Habitat s'associe à la démarche lancée par l'Aura-Hlm !

Aider nos locataires à réduire leur facture d'énergie et à gagner en pouvoir d'achat, tels étaient les objectifs de Bourg Habitat en rejoignant, comme en 2018, la démarche d'achat groupé initiée par l'Aura-Hlm. A l'automne 2020, le comparateur Selectra a lancé un appel d'offres auprès de plusieurs fournisseurs d'énergie afin de pouvoir négocier les meilleurs tarifs pour la fourniture de gaz et d'électricité. Comme d'autres bailleurs de la région, Bourg Habitat lançait en parallèle la communication auprès de ses locataires pour enregistrer les pré-inscriptions. La suite du processus sera pour 2021 avec la présentation des offres retenues et l'ouverture des souscriptions !

 **Selectra**



Constructions et réhabilitations

43



LOGEMENTS LIVRÉS EN 2020

du T1 bis au T5

57



LOGEMENTS DÉMOLIS

160



LOGEMENTS EN CHANTIER

123 en réhabilitation et 37 en construction
dont 145 en maîtrise d'ouvrage directe

654



LOGEMENTS À L'ÉTUDE

90 en construction
564 en réhabilitation

ZOOM

COVID

Assurer la continuité des chantiers

A Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Marsonnas, Bresse-Vallons et Saint-Denis-en-Bugey (VEFA), tous les chantiers de construction et de réhabilitation de Bourg Habitat ont été stoppés avec le confinement. Ils ont repris progressivement à partir du 20 avril. Des échanges entre Bourg Habitat, les maîtres d'œuvre, les architectes, les SPS et les entreprises ont eu lieu très rapidement après la mise en place du confinement pour identifier les points de blocage et définir ensemble les conditions à réunir en vue de la reprise des chantiers.

Tous les intervenants ont ainsi mis en place des mesures spécifiques (à partir du guide de sécurité sanitaire covid-19 de l'OPPBT) permettant d'assurer la sécurité des ouvriers, et des locataires lorsque les travaux se déroulent en site occupé.



Projets livrés en 2020

ATTIGNAT



« AGORA » Bâtiments 3 et 4

33 logements collectifs (T1 bis au T4)

950 m² de surfaces commerciales

600 m² d'espace public

Architecte : Bel Air Architecture

Coût : plus de 6,5 M€

Livraison tranche 1 : Février 2019

Livraison tranche 2 : Mars 2020



Scannez le QR code pour revivre en 2 minutes les étapes de construction du projet « Agora » !

BOURG-EN-BRESSE



« TERRE DES FLEURS »

Réhabilitation de 168 logements collectifs et aménagement des espaces extérieurs

Architecte : Christophe Padeloup

Coût : 12 M€

Livraison logements : Février 2020

Livraison espaces extérieurs : Septembre 2020

BOURG-EN-BRESSE



« VENNES III »

20 logements collectifs (T2 au T5)

Architecte : AC3 Crocier

Coût : 2,84 M€

Livraison : Novembre 2020

DÉMOLITION

BOURG-EN-BRESSE



« PONT DES CHÈVRES - AV. DE LYON »

Démolition de 3 bâtiments représentant 55 logements collectifs (place Dupont et place Loiseau) en opération anticipée du nouveau projet de rénovation urbaine « Pont des Chèvres - Santos-Dumont » et d'un bâtiment de 2 logements situé Avenue de Lyon

Coût : 760 000 €

Fin des travaux : Septembre 2020 pour les secteurs Dupont et Avenue de Lyon et Janvier 2021 pour le secteur Loiseau.

Projets en cours en 2020

SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Construction de 4 logements collectifs

Architecte : Strates

Coût : 780 000€

Démarrage des travaux : Juillet 2019

Livraison : Janvier 2021

« LE CLOS DE L'ÉRABLE 3 »



BRESSE-VALLONS (ETREZ)

Construction de 8 logements collectifs

Architecte : Grégoire Magnien

Coût : 1,156 M€

Démarrage des travaux : Juin 2019

Livraison : Janvier 2021

« LE PETIT BOSQUET 2 »



MARSONNAS

Construction de 10 logements collectifs

Architecte : Art'Bel Architectes associés

Coût : 1,35 M€

Démarrage des travaux : Juillet 2019

Livraison : Janvier 2021

« LE CLOS DU VERGER »



SAINT-DENIS-EN-BUGEY

Construction de 15 logements collectifs
et 2 locaux commerciaux

Architecte : Architecte Barillot

Maître d'ouvrage : COFA Promotion Immobilière (VEFA)

Coût : 2,01 M€

Démarrage des travaux : Mars 2019

Livraison : Mars 2021

« LE RÉPUBLIC »



BOURG-EN-BRESSE

Réhabilitation de 75 logements collectifs

Architecte : Christophe Padeloup

Coût : 5 M€

Démarrage des travaux : Juillet 2019

Livraison : Avril 2021

« ALLÉE DE CHALLES »



Terre des Fleurs : 3 ans de travaux pour un quartier renouvelé !

En septembre 2017, les travaux démarraient dans le secteur « Terre des Fleurs » à Bourg-en-Bresse. Trois ans plus tard, et après un investissement de plus de 13 millions d'euros, **le quartier a fait peau neuve : réhabilitation de 168 logements, construction d'une chaufferie biomasse, réfection des réseaux et aménagement des espaces extérieurs !**

Menée grâce au soutien financier de l'Union Européenne via le fonds FEDER, du Conseil départemental de l'Ain, de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, d'Action Logement et de la Caisse des Dépôts et Consignations, cette opération de réhabilitation bénéficie aujourd'hui du **label Promotelec Renovation Energétique**, conforme aux standards BBC Effinergie rénovation, qui certifie le niveau de performance énergétique et thermique de nos bâtiments réhabilités.

Chaque appartement a bénéficié d'une réhabilitation en profondeur : rénovation électrique, remplacement des carrelages, faïences, sols et peintures, changement des équipements sanitaires, des émetteurs de chauffage, des portes et fenêtres, mise en place d'un contrôle d'accès. Les bâtiments ont également été isolés (façades et toiture) et des ascenseurs ont été ajoutés.

Des travaux ont également été réalisés au niveau des espaces extérieurs entre février et septembre 2020. Les espaces de circulation et de stationnement ont été repensés et, suite à la concertation de début d'année avec les habitants du quartier, le city-stade a été remplacé ; des agrès de musculation, des jeux pour enfants et du mobilier urbain ont été installés.



Des clauses d'insertion sur nos principaux chantiers de réhabilitation

Sur le secteur de Terre des Fleurs, **en 30 mois de travaux, 9990 heures d'insertion ont été réalisées, soit plus du double de ce qui était prévu à la signature des contrats (4172 heures).**

Sur ce chantier, le dispositif a bénéficié à **35 personnes.**

A Challes, ce sont déjà **2 366 heures d'insertion** qui ont été enregistrées pour l'année 2020, profitant à **22 salariés.**

Entretien et maintenance du parc

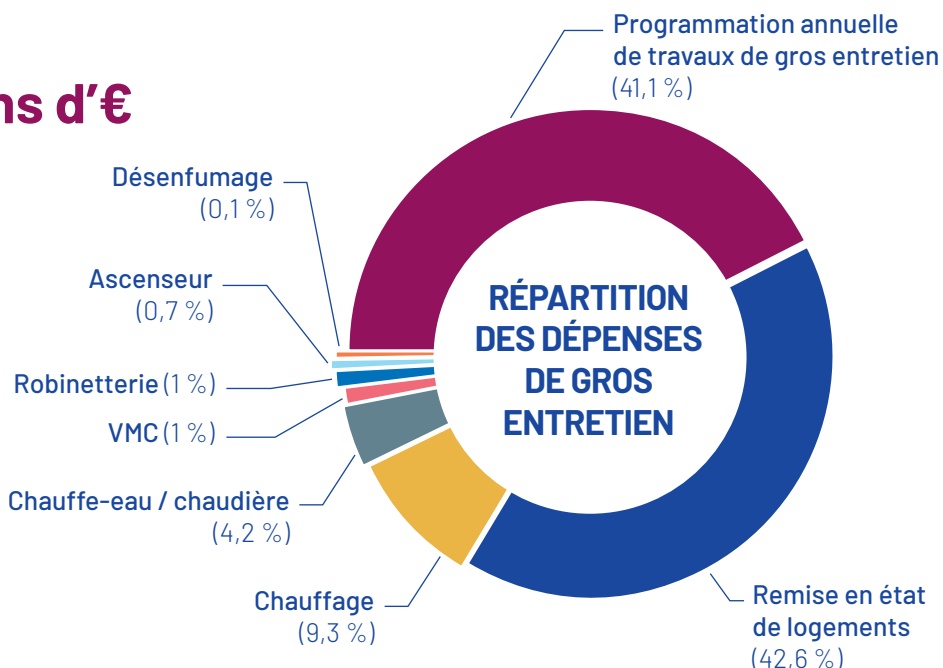
plus de **3 millions d'€**

DÉPENSÉS EN 2020
POUR LE GROS
ENTRETIEN DE
NOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER



930 000€

POUR L'ENTRETIEN
COURANT



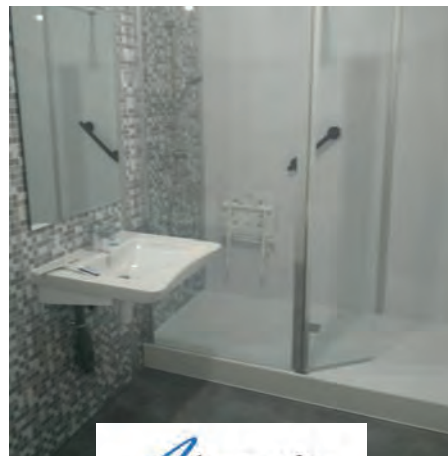
ZOOM sur...

Un partenariat avec Adaptia pour aller plus loin dans l'adaptation des logements

Bourg Habitat a la volonté d'adapter au mieux ses logements pour permettre à ses locataires âgés et/ou en situation de handicap d'en profiter le plus longtemps possible, et dans de bonnes conditions. Chaque année, Bourg Habitat reçoit une quarantaine de demandes de la part des locataires qui, bien souvent, veulent retrouver plus de mobilité et gagner en autonomie.

En 2020, 18 logements ont été adaptés, notamment par l'aménagement de douches en remplacement des baignoires. Ces travaux représentent un coût total de 75 970 €, financé à près de 95% par Bourg Habitat.

Pour aller plus loin dans cette démarche d'amélioration de la qualité de vie et d'accompagnement de nos locataires, Bourg Habitat a fait le choix, en juin 2020, de se faire accompagner par Adaptia et son réseau d'ergothérapeutes.



Adaptia

Cette année, 16 locataires ont déjà bénéficié de ce service et 88,7% d'entre eux en sont très satisfaits ! Cet accompagnement permet d'avoir un dialogue de qualité avec le locataire et d'apporter, via un expert de la thématique, une réponse construite et cohérente en fonction de ses besoins et de son environnement.

Réfection des halls d'entrée et des balcons sur le secteur Amédée Mercier !

Fin 2019, Bourg Habitat lançait un important chantier d'entretien dans cinq immeubles de l'avenue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse. Stoppés par l'épidémie de coronavirus et le confinement, les travaux sur site se sont finalement terminés en octobre 2020.

Ces travaux ont permis la réfection des balcons (étanchéité et peinture) et l'embellissement des halls d'entrée avec plusieurs corps de métiers mobilisés : carrelage, faïence, peinture et électricité.

Coût de l'opération : 353 680 €



3 salles de quartier rénovées en 2020 !

Bourg Habitat est propriétaire de nombreuses salles de quartier, pour la plupart construites en même temps que nos ensembles immobiliers avec l'objectif de proposer espaces partagés et lieux de rencontres aux habitants. En juin 2020, Bourg Habitat a engagé des travaux de réhabilitation pour trois d'entre elles (Magenta, St-Roch et Dîmes) pour une surface de près de 300m². Des travaux d'accessibilité ont aussi été effectués afin que ces espaces puissent profiter au plus grand nombre.

Coût de l'opération : 300 000 €



© Justine Peilley

Bourg Habitat,

des femmes et des hommes engagés !

126
COLLABORATEURS
au 31/12/2020

> 111 salariés de droit privé
> 15 fonctionnaires

26

ARRIVÉES

29

DÉPARTS

66

FEMMES

60

HOMMES

1117 heures de formation

pour un budget de

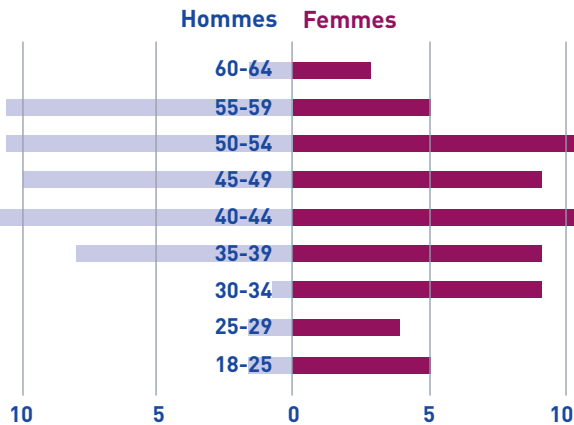
41 165€

97 personnes formées

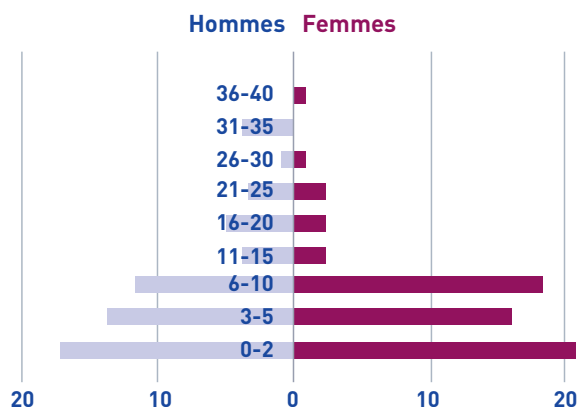
Répartition des collaborateurs par direction :



PYRAMIDE
DES ÂGES



PYRAMIDE
DE L'ANCIENNETÉ



Soutenir les collaborateurs et maintenir le lien entre les équipes, malgré la distance

Face à la crise sanitaire et en réponse aux directives gouvernementales, **Bourg Habitat a adapté son mode de fonctionnement à partir de mars 2020**. Dès le 13 mars, en anticipation des mesures de confinement, **le pôle informatique a d'ailleurs diffusé une procédure pour permettre à chaque collaborateur disposant d'un ordinateur et d'une connexion internet d'accéder à son espace de travail à distance**. La flotte d'ordinateurs réservés au télétravail a également été renforcée.



Dans ce contexte spécifique, les impacts sur l'organisation ont été nombreux et chacun a été amené à travailler différemment. Du jour au lendemain, les collaborateurs se sont retrouvés en chômage partiel, en télétravail, en garde d'enfant tandis que d'autres ont dû poursuivre leurs interventions sur site en s'adaptant au contexte. Parce que la situation a pu être compliquée à vivre ou générer des craintes ou des angoisses, **Bourg Habitat a mis en place une cellule d'écoute et de soutien à destination de ses collaborateurs via le dispositif Psya**. Accessible 7j / 7 et 24h / 24 par téléphone, tchat ou e-mail, ce service est anonyme, confidentiel et gratuit.

En parallèle, le pôle communication a développé outils et animations pour maintenir le lien pendant ces périodes de confinement. Côté support, **un journal interne baptisé « Tous en Lien » a été créé pour permettre à tous de suivre l'actualité de l'organisme et de valoriser le travail de chacun pendant cette période inédite**. Neuf numéros ont été diffusés entre début avril et fin mai.



Côté animation, pour renforcer le lien entre les équipes, Bourg Habitat a lancé une expérience inédite durant ce premier confinement : le **challenge #JeBougeChezMoi avec les équipes de Ouimoveup**.

Du 20 avril au 10 mai, plus de 40 collaborateurs ont participé à cette aventure collective et ludique ! Accessible depuis smartphone, le challenge s'articulait autour de 5 thématiques : sport & activité physique, bien-être & détente, bien dans son assiette, la santé ensemble et voyager chez soi.



Au programme : contenus instructifs, défis photos et vidéos, objectifs de pas à réaliser dans son salon ou son jardin et quiz de culture générale. **Au final, sur la durée du challenge, 4 857 765 pas ont été effectués par les participants, soit 3680 km !**

Le challenge #JeBougeChezMoi Bourg Habitat a aussi eu une portée solidaire puisque **50% du coût de cette opération a été reversé au fonds d'urgence « tous unis contre le virus »** issu de l'alliance entre la Fondation de France, l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris et l'Institut Pasteur.



En amont du déconfinement, **des protocoles ont été établis pour permettre le retour au travail des collaborateurs et l'accueil du public en toute sécurité**. Un kit-covid a été distribué à l'ensemble des collaborateurs avec des masques, des lingettes désinfectantes, du gel hydro-alcoolique, un styler permettant l'utilisation des photocopieurs et un guide pratique reprenant les consignes à respecter. Une **signalétique spécifique** a également été mise en place afin de rappeler les gestes barrières, d'indiquer les capacités maximales d'accueil de nos salles de réunions et de matérialiser un sens de circulation dans les locaux.

En juillet, des temps d'échanges collectifs ont été organisés pour que chacun puisse partager son ressenti, son expérience, ses réussites et ses difficultés en lien avec cette période si particulière et l'organisation du travail qui en a découlée. Les discussions ont été riches et les partages nombreux, permettant de capitaliser sur cette expérience. Les animations proposées par le pôle communication se sont poursuivies à la rentrée avec un **concours « customise ton masque »**. L'idée était de pouvoir apporter une dimension un peu ludique à cette contrainte du port du masque. Les 3 lauréats ont été récompensés avec des chèques cadeaux de l'union commerciale de Bourg-en-Bresse ; une belle manière d'apporter notre soutien aux commerces locaux touchés par la crise sanitaire.

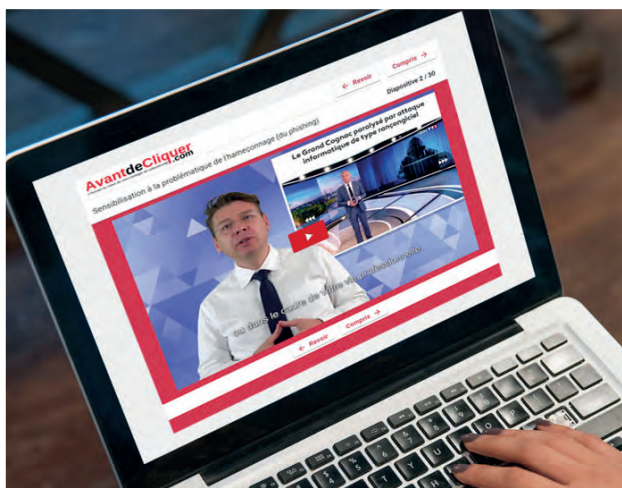


ZOOM

sur...

De l'expérimentation à la signature d'un accord en matière de télétravail

Au 1^{er} septembre 2019, la Direction Générale de Bourg Habitat lançait une **phase d'expérimentation du télétravail**. Début 2020, les retours des collaborateurs volontaires et de leur manager ont permis d'alimenter les discussions avec l'organisation syndicale et d'aboutir à un accord pour la mise en œuvre du télétravail à Bourg Habitat (en dehors de la période Covid). Signé le 23 juin 2020, cet accord offre la possibilité aux collaborateurs éligibles de **télétravailler jusqu'à 80 jours par an**.



Des collaborateurs sensibilisés aux risques de piratage informatique

Destruction de nos bases-clients, fuites de données, perturbation ou arrêt d'exploitation... les risques liés aux cyberattaques sont nombreux ! Pour alerter et sensibiliser les collaborateurs sur le sujet, un exercice a spécialement été mis en place par le pôle informatique, en lien avec la société « Avant de cliquer ». En janvier 2020, 173 mails-tests contenant des liens de nature frauduleuse ont été envoyés pour **évaluer le niveau global de vigilance des collaborateurs de Bourg Habitat** ; l'occasion de rappeler à tout le monde qu'un seul clic suffit et qu'une vigilance de tous, et de tous les instants, est indispensable.

Suite à ce test, Bourg Habitat a lancé une nouvelle **campagne de sensibilisation sur la thématique du phishing ou hameçonnage**. Tous les collaborateurs ont pu accéder à une **formation en ligne**, accessible à tous et facile à suivre, construite autour de 30 modules de 1 à 3 minutes. Depuis, des campagnes-tests sont régulièrement organisées pour maintenir un haut niveau de vigilance sur ce sujet.

ZOOM

sur...

Des vélos électriques à Bourg Habitat

Parce qu'il est généralement plus facile de se rendre en centre-ville à pied ou en vélo qu'en voiture, **Bourg Habitat a mis à disposition de ses collaborateurs 4 vélos à assistance électrique** de « La station », agence de mobilité de la Communauté d'agglomération. Des sessions de formation ont été organisées pour s'assurer de la bonne prise en main de ce nouveau mode de déplacement. Des casques et des gilets de signalisation ont également été mis à disposition pour circuler en toute sécurité.



En 2020, nos vélos ont déjà parcouru 937 km !

ActivCorner Play, un nouveau service pour le bien-être des collaborateurs

Depuis septembre, Bourg Habitat a souscrit au service **ActivCorner Play** qui permet à ses collaborateurs d'**accéder gratuitement à une vingtaine de cours programmés tout au long de la semaine, sur le temps de midi ou en soirée**. Il s'agit de sessions de coaching en direct. Sport, nutrition, bien-être, gestion du stress... il y en a pour tous les goûts ! Des **conférences inspirantes** avec des sportifs de haut niveau ou des personnalités issues du monde de l'entrepreneuriat sont également proposées une à deux fois par mois.



ACTIVCORNER
PLAY 

Avec Shred-it, 2,19 tonnes de papier collectées et 35 arbres sauvés de l'abattage en 2020 !

Depuis 2019, Bourg Habitat s'est engagé dans le programme de recyclage de Shred-it. 6 consoles de tri sont depuis installées au siège et à l'agence, ainsi que 2 bacs de grande contenance.

En 2 ans, Bourg Habitat a ainsi collecté 5,71 tonnes de papier et sauvé 95 arbres de l'abattage.



Résultats financiers et indicateurs

23 919 617 €

CHIFFRE
D'AFFAIRES

en 2020

22,9

MILLIONS D'EUROS

perçus au titre des loyers en 2020, soit 95,3 % des recettes de Bourg Habitat

100 000

EUROS

versés au titre de notre quote-part au capital de SC Amplitudes, société de coordination

1 569 784 €

RÉSULTAT
NET

en 2020

1,8

MILLION D'EUROS

de subventions encaissées

9,3

MILLIONS D'EUROS

d'emprunts levés

15 280 FACTURES RÉGLÉES

pour un montant de plus de

21 millions d'euros

Les loyers

357€

DE LOYER MOYEN

Hors charges

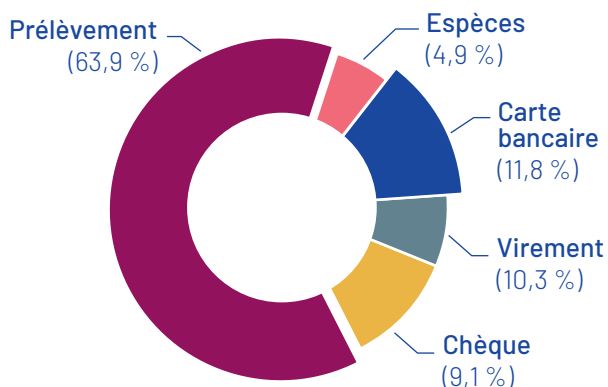
En 2019, le Conseil d'Administration a voté une **augmentation des loyers de 1,53% au titre de l'année 2020.**

En 2020, **la RLS** représente une perte de recettes de plus de 1,4 million d'euros pour Bourg Habitat.

Les loyers sont majoritairement réglés par prélèvement.

Au 31 décembre 2020, **1593 dossiers d'impayés étaient en cours** pour un montant de **3,133 millions d'euros.**

Répartition des règlements en % :



Que fait Bourg Habitat avec 100 € de loyer ?

- ✓ 30 € pour le remboursement des emprunts
- ✓ 19 € pour le versement des salaires et charges non récupérables
- ✓ 14 € pour l'entretien du patrimoine
- ✓ 12 € pour les pertes de loyers et charges
- ✓ 11 € pour le paiement des taxes foncières
- ✓ 9 € pour le remboursement des intérêts de la dette
- ✓ 5 € pour les charges de gestion

Bilan financier

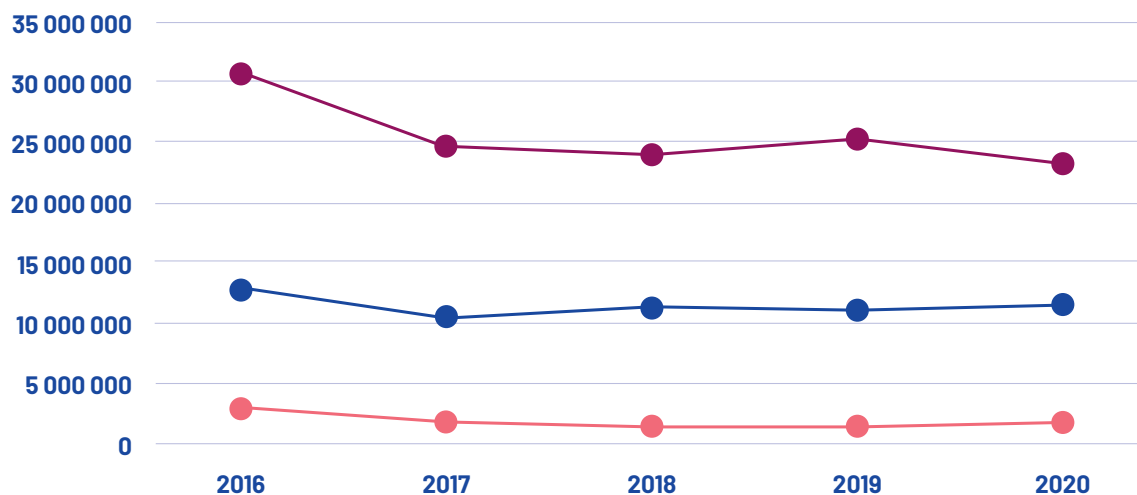
ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
Immobilisations incorporelles	1 304 307	1 403 377	Dotations et réserves	32 091 791	32 091 791
Immobilisations corporelles dont terrain aménagés, loués	233 138 019	232 413 045	Report à nouveau	21 936 025	20 410 515
Immobilisations corporelles en cours	10 893 838	10 235 117	Résultat de l'exercice	1 569 784	1 525 510
Immobilisations financières	207 929	107 929	Subventions d'investissements	44 716 119	39 467 139
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	245 544 093	244 159 468	TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 313 719	93 494 955
Stock et encours	1 037 093	1 209 489	Provisions	2 768 627	3 127 558
Fournisseurs débiteurs	207 118	14 933	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 768 627	3 127 558
Créances d'exploitation	9 067 894	3 534 283	Dettes financières	157 603 910	155 480 894
Créances diverses	2 421 052	1 282 277	Crédit et ligne de trésorerie	8 600 000	7 000 000
VMP	182 965	182 964	Locataires acquéreurs	378 315	122 669
Disponibilités	16 879 239	16 803 411	Dettes d'exploitation	3 218 938	4 063 361
Charges constatées d'avance	289 8831	93 728	Dettes diverses	2 349 610	3 442 287
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 085 192	23 121 085	Produits constatés d'avance	397 938	552 656
Charges à répartir sur plusieurs années	1 772	3 827	TOTAL	172 548 711	170 661 867
TOTAL ACTIF	275 631 057	267 284 380	TOTAL PASSIF	275 631 057	267 284 380



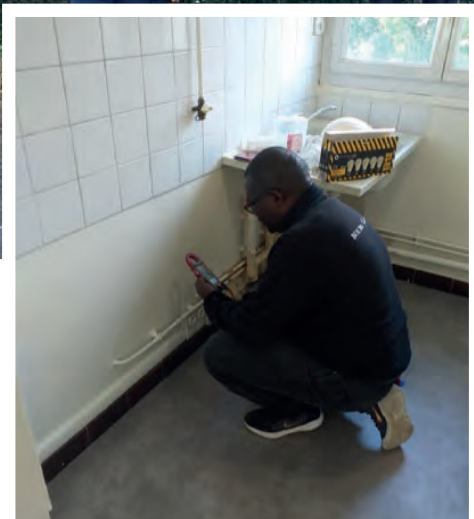
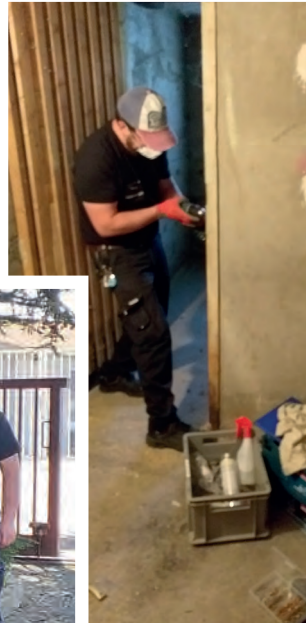
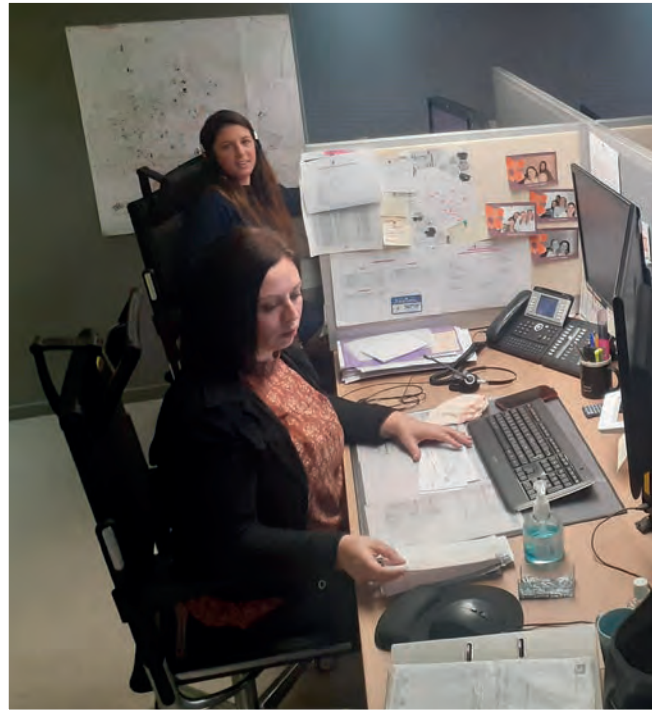
Compte de résultat

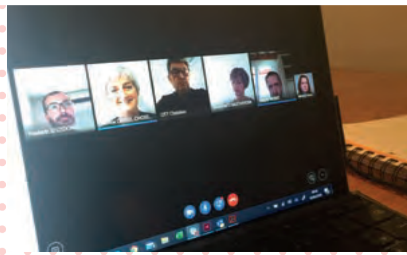
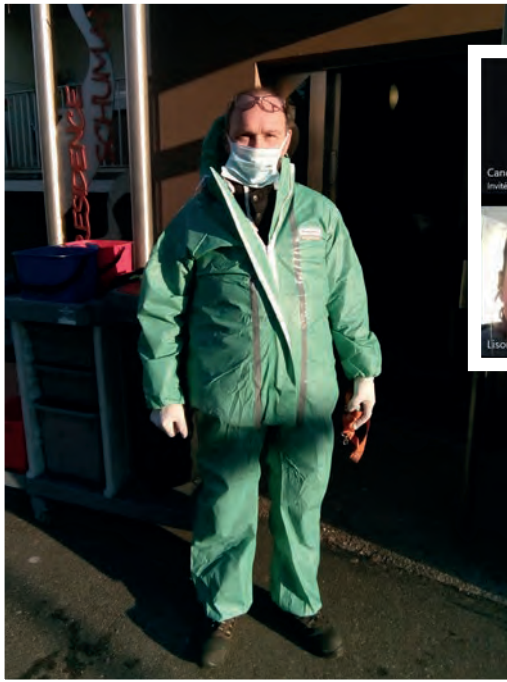
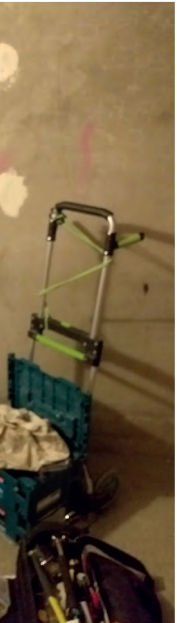
CHARGES	2020	2019	PRODUITS	2020	2019
Achats de marchandises	9 569 172	10 290 367	Ventes de patrimoine & Charges refacturées	5 382 879	6 672 969
Impôts et taxes	3 732 831	3 682 046	Loyers et Accession	22 933 645	22 916 941
Charges de personnel	4 876 395	4 774 838	Prestations de services	678 873	708 114
Dotations amortissements	10 123 741	9 991 418	SOUS TOTAL PRODUITS ACTIVITÉS	28 995 397	30 298 024
Autres charges courantes	243 355	384 684	Production stockée et immobilisée	130 848	862 304
CHARGES D'EXPLOITATION	28 545 494	29 123 353	Subventions d'exploitation	216 178	219 422
Charges financières	1 861 349	2 077 355	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	393 952	575 240
Charges exceptionnelles	2 047 497	690 866	Autres produits de gestion courante	480 706	126 710
Participation salariés	109 153	70 000	Produits financiers	80 234	145 093
TOTAL DES CHARGES	32 563 493	31 961 574	Produits exceptionnels	4 097 661	2 984 718
			TOTAL DES PRODUITS	34 133 280	33 486 903
			EXCÉDENT	1 569 787	1 525 510

Résultat des 5 derniers exercices



● Chiffre d'affaires
 ● Résultat avant charges et produits calculés
 ● Résultat après charges et produits calculés





MERCI

B O U R G



*Office Public de l'Habitat de la
Communauté d'agglomération
du bassin de Bourg-en-Bresse*

B O U R G



16 avenue Maginot
CS 31001 - 01009 Bourg-en-Bresse

04 74 21 20 20

www.bourg-habitat.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

